

# La construction du sens fréquentatif sans marqueur explicite

LAURENT GOSSELIN  
Université de Rouen, France

## Résumé

L'aspect fréquentatif n'est pas toujours explicitement marqué en français, comme dans la phrase de Proust « Longtemps, je me suis couché de bonne heure ». Après avoir critiqué les analyses qui considèrent que l'aspect fréquentatif est marqué par le temps verbal ou par un opérateur « silencieux », nous proposons de le considérer comme un mode de résolution de conflit entre contraintes linguistiques et/ou pragmatico-référentielles. Nous présentons un classement des types de conflits qui provoquent la construction du sens fréquentatif en l'absence de marqueur fréquentatif explicite.

Mots-clés : aspect fréquentatif, visée aspectuelle, itération, conflit, calcul sémantique.

## Abstract

The frequentative aspect is not always explicitly marked in French, as in the famous sentence by Proust: « Longtemps, je me suis couché de bonne heure » (*For a long time, I used to go to bed early*). After criticizing analyses that consider the frequentative aspect is marked by tense or by a « silent operator », we propose to consider it as way of solving conflict between linguistic and/or referential constraints. We present a classification of conflicts which can cause a frequentative meaning, in the absence of the explicit frequentative marker.

Keywords: frequentative aspect, aspectual viewpoint, iteration, conflict, semantic computation.

## 1. Introduction : le problème

L'aspect dit « fréquentatif » est un sous-type de l'aspect itératif : on parle (cf. Vlach 1981, Kleiber 1987, Doetjes 2007) de fréquentatif lorsque le nombre d'occurrences du procès itéré est indéterminé (ex. « *il allait souvent / parfois / chaque jour à la piscine* »), et d'aspect répétitif quand ce nombre est déterminé, plus ou moins précisément (ex. « *il est allé cinq fois à la piscine* »). Il s'agit toujours d'une pluralité d'occurrences d'un même procès (i.e. d'un procès correspondant, au plan morphologique, au même groupe verbal) qui sont disposées sur l'axe temporel sous la

forme d'une succession d'intervalles, telle qu'il y ait, au moins, succession des bornes initiales de ces intervalles d'occurrences. Ainsi l'énoncé

(1) Chaque année, Luc aimait une nouvelle femme

implique qu'il y ait succession des bornes initiales des occurrences du procès « *Luc aimer une nouvelle femme* », mais pas nécessairement que chaque occurrence soit terminée lorsque la suivante commence (Luc peut rester amoureux des femmes qu'il a aimées les années précédentes).

Cet aspect fréquentatif peut être indiqué par des marqueurs explicites (même si nombre d'entre eux sont susceptibles d'exprimer d'autres valeurs, en contexte<sup>1</sup>) : lexèmes verbaux, (*hachurer*), suffixes (*iller* dans *sautiller*), adverbes d'aspect (*souvent*), périphrases verbales (« *avoir coutume de* »), groupes nominaux ou prépositionnels (« *chaque matin* »), subordinées circonstancielles (« *toutes les fois que ...* »), etc. Mais il arrive aussi que le sens fréquentatif soit produit en l'absence de tout marqueur spécifiquement itératif. Le phénomène est très courant au présent ou à l'imparfait :

(2a) Depuis la rentrée, je vais à l'école en bus

(2b) Dans ma jeunesse, j'allais à l'école en bus

On le rencontre aussi – bien que cela ne soit pas toujours reconnu (cf. par exemple, Boney et Doron 2008 : 114) – avec les autres temps, y compris le passé simple, le passé composé et le plus-que-parfait :

(3) Toute ma jeunesse, j'allai / je suis allé / j'étais allé à l'école en bus

(4) « Longtemps, je me suis couché de bonne heure. » (phrase *incipit* de la *Recherche du temps perdu*).

L'aspect fréquentatif apparaît alors comme une signification *émergente*, qui résulte de la mise en commun de divers éléments, dont *aucun* ne possède une valeur fréquentative intrinsèque. Prenons l'exemple (4) : le passé composé n'est jamais considéré comme un temps fréquentatif par les grammaires françaises. Le syntagme verbal « *se coucher de bonne heure* » ne l'est pas davantage, comme en témoigne la lecture spontanément singulative de :

(5) Je me suis couché de bonne heure

<sup>1</sup> Ainsi les adverbes *souvent*, *parfois*, *généralement*, *rarement...* peuvent-ils exprimer également la contingence référentielle (ou sporadicité ; cf. Kleiber 1983, Gosselin 2010a : 208-209) : « *les lapins sont parfois / rarement albinos* ».

Et l'adverbe *longtemps* ne constitue pas non plus un marqueur intrinsèquement fréquentatif, comme le montre l'interprétation singulative de :

- (6) « Longtemps, je t'ai cru mort, perdu ! Assassiné ! » (Villiers de l'Isle-Adam, *Le Prétendant*, Acte IV, sc. 5).

La question à laquelle est consacré cet article est donc de savoir comment, par quels mécanismes, ce sens fréquentatif se trouve construit, en l'absence de marqueurs fréquentatifs explicites.

On exposera d'abord, de façon critique, trois types de solutions qui ont été proposées ; respectivement a) l'analyse traditionnelle selon laquelle la valeur fréquentative serait portée par les temps verbaux (les flexions verbales), b) l'hypothèse, généralement acceptée en sémantique formelle, de la présence dans les structures morphosyntaxiques d'un « opérateur silencieux » ou « invisible », et enfin l'analyse en termes de résolution de conflit, évoquée, sous des formes diverses, par différents auteurs (cf. Vet 1980, Kleiber 1987, Moens et Steedman 1988, de Swart 1998, Gosselin 1996, 2005). C'est cette dernière hypothèse qui va être défendue, développée et illustrée dans cet article.

## 2. Trois types de solutions

### 2.1. La polysémie des temps verbaux

On admet classiquement, dans les grammaires françaises et tout particulièrement dans les grammaires scolaires, que le présent et l'imparfait, sont polysémiques, et qu'ils peuvent prendre en contexte une valeur fréquentative (appelée « présent / imparfait itératif » ou « d'habitude »). Cette valeur n'est pas reconnue au passé composé ou au passé simple, dont on considère qu'ils ne peuvent entrer dans un énoncé porteur de sens fréquentatif qu'à la condition que cet aspect soit marqué par un élément du cotexte. Ainsi dans l'exemple :

- (7) Pendant cette période, il fit une promenade chaque jour

la suppression du marqueur fréquentatif « *chaque jour* » entraînerait celle de la lecture fréquentative au profit de la seule interprétation singulative.

Cette analyse, qui attribue la valeur fréquentative aux flexions verbales, se retrouve dans certains travaux linguistiques plus récents (Lim 2002, Asnes 2004, 2008, Rimell 2004), mais elle est rejetée par Bres (2007) : « le temps verbal en lui-même n'est

pas plus itératif que semelfactif. » On peut, en effet, lui adresser deux critiques, à nos yeux décisives. La première est théorique, la seconde d'ordre empirique :

– Rien ne permet d'identifier la valeur fréquentative des temps avant d'avoir interprété l'énoncé globalement. Autrement dit, c'est uniquement parce qu'on interprète l'énoncé comme porteur de l'aspect fréquentatif que l'on peut attribuer cette valeur au temps verbal, ce qui empêche toute possibilité de prédiction du sens à partir de la morphosyntaxe.

– Cette analyse ne peut rendre compte du fait que le sens fréquentatif se manifeste aussi avec le passé simple ou le passé composé (temps auxquels on ne reconnaît pas de valeur fréquentative).

Bres en conclut que l'imparfait n'est pas plus fréquentatif que singulatif et que dans un énoncé fréquentatif à l'imparfait, l'imparfait n'y est pour rien : « les effets de sens semelfactif et itératif sont produits non par le temps verbal, mais par les éléments du contexte. Le temps verbal, quel qu'il soit, est compatible avec ces sens. » (Barcelo et Bres 2006 : 35<sup>2</sup>). Cette dernière affirmation demanderait cependant à être nuancée, car il n'est guère contestable que c'est bien le temps verbal qui impose le sens fréquentatif en (8), par opposition à (9), qui recevra plus plausiblement une lecture singulative (semelfactive) :

(8) L'année dernière, il courait le marathon en moins de trois heures

(9) L'année dernière, il a couru le marathon en moins de trois heures

Il est manifeste que si les temps verbaux ne peuvent être tenus pour des marqueurs d'aspect fréquentatif, ils peuvent cependant contribuer, en interaction avec certains contextes, à la production de ce sens.

## 2.2. Les « opérateurs silencieux »

Il est désormais d'usage, en sémantique formelle, de considérer, à la suite de Vlach (1981), que le sens fréquentatif provient, dans ce type d'énoncés, de la présence, dans la structure morphosyntaxique, d'un opérateur fréquentatif « silencieux » (cf. Van Geenhoven 2004, 2005), « invisible » ou « caché », i.e. d'un élément pourvu d'un statut syntaxique et d'une valeur sémantique, mais dépourvu de réalisation morphologique et phonétique. Cette hypothèse permet de sauvegarder la possibilité d'un calcul compositionnel classique (atomiste) de la représentation sémantique à partir de la structure morphosyntaxique.

---

<sup>2</sup> Voir aussi Bres (2005 : 142), (2007).

On admet ainsi que cet opérateur caché a la sémantique d'un adverbe de quantification comme *généralement* (Farkas et Sugioka, 1983)<sup>3</sup>, telle qu'elle est formulée dans le cadre de la théorie des quantificateurs généralisés : à cet opérateur, conçu comme un quantificateur, sont systématiquement associés un restricteur (exprimable sous la forme d'une subordonnée circonstancielle temporelle) et un noyau (*nuclear scope*), sur lequel porte le quantificateur. Soit, pour la lecture fréquentative de (10) :

- (10a) J'allais à l'école en bus  
 (10b) QUANTIFICATEUR [[Restriction] [Portée nucléaire]]  
 (10c) GÉNÉRALEMENT [[*quand j'allais à l'école*]<sub>rest.</sub> [*j'y allais en bus*]<sub>portée nucl.</sub>]<sup>4</sup>.

Le noyau (portée nucléaire) comporte le focus de l'énoncé<sup>5</sup>, tandis que le topique (ou thème) est intégré au restricteur<sup>6</sup>.

Comme il n'est pas toujours possible d'isoler un restricteur en prenant appui sur la structure morphosyntaxique de surface, certains auteurs ont été conduits à postuler également l'existence de « restricteurs cachés »<sup>7</sup>. Soit un exemple adapté de Rimell (2004)<sup>8</sup> :

- (12a) Marie boit de la bière  
 (12b) GÉNÉRALEMENT [[*dans les situations appropriées pour que Marie boive de la bière*]<sub>rest.</sub> [*Marie boit de la bière*]<sub>portée nucl.</sub>].

Cette analyse se heurte cependant à la même objection théorique que l'analyse traditionnelle précédemment critiquée : elle ne saurait prétendre à aucun caractère prédictif, puisque c'est uniquement sur la base de l'interprétation de l'énoncé pris globalement que l'on décide de la présence ou non d'un tel opérateur caché dans la structure syntaxique. De plus, elle laisse entière la question du rôle des temps verbaux dans la production de ce sens fréquentatif.

Précisons que ce qui nous paraît critiquable, ce n'est pas le fait de postuler l'existence d'un opérateur fréquentatif au plan sémantique, qui serait sans correspondant dans la structure morphosyntaxique, mais de postuler l'existence de cet opérateur invisible dans la structure syntaxique elle-même, dans la mesure où cette hypothèse présente un caractère circulaire. Car c'est uniquement sur la base d'une interprétation fréquentative que l'on postule la présence d'un marqueur itératif

<sup>3</sup> Pour une critique de cette hypothèse, cf. Kleiber (1987 : 146).

<sup>4</sup> Nous adoptons le mode de présentation de Vogeleer (2007 : 261).

<sup>5</sup> Cf. Rooth (1992), Partee (1991), Krifka (1992).

<sup>6</sup> Cf. Chierchia (1992), von Stechow (1996).

<sup>7</sup> Schubert et Pelletier (1989), Krifka *et al.* (1995), Chierchia (1998).

<sup>8</sup> Signalons cependant que Rimell (2004) n'évoque ce type d'analyse que pour la critiquer.

« silencieux », au moyen duquel on va pouvoir calculer, selon les mécanismes compositionnels classiques, la valeur fréquentative de l'énoncé.

### 2.3. La résolution de conflit

Une troisième voie a été empruntée, qui consiste à considérer que le sens fréquentatif est produit pour résoudre une situation conflictuelle, entre des instructions (ou des traits sémantiques) codées par des marqueurs présents dans l'énoncé. Soit, pour illustration, un exemple emprunté à Moens et Steedman (1988) :

(13) Sandra was hiccuping

Cet énoncé donne lieu à une lecture fréquentative en l'absence de tout marqueur fréquentatif explicite. Moens et Steedman font l'hypothèse que cette interprétation vient résoudre le conflit qui oppose le procès ponctuel (*to hiccup*) à l'aspect progressif (marqué par *be Ving*). Cet aspect montrant le procès dans son déroulement ne peut en effet s'accommoder d'un procès atomique. La solution de ce conflit passe par l'itération du procès ponctuel qui produit un (macro-) procès non ponctuel, qui peut être vu sous un aspect progressif. La résolution de conflit, envisagée sur le modèle de la « coercion de type », se déroule selon trois étapes :

(14) procès ponctuel (*Sandra hiccup*)



procès non ponctuel (itération (procès ponctuel ((*Sandra hiccup*))))



progressif (procès non ponctuel (itération (procès ponctuel ((*Sandra hiccup*)))))

Le mécanisme de coercion, qui consiste à opérer des substitutions de traits sémantiques (de ponctualité ou de perfectivité) ne peut cependant suffire à rendre compte de tous les cas, car il arrive que le sens fréquentatif ne corresponde à aucune incompatibilité entre traits sémantiques, mais uniquement à un conflit entre la représentation linguistique et des connaissances encyclopédiques d'arrière-plan. Ainsi (15) ne pourra être interprété que comme fréquentatif, bien que le procès exprimé, qui est de type *activité*, soit parfaitement compatible, au plan sémantique, avec le circonstanciel en [*pendant* + durée] :

(15) Pendant dix ans, il nagea la brasse

C'est uniquement des considérations de plausibilité référentielle, qui conduisent à l'interprétation fréquentative.

L'analyse en termes de résolution de conflit ne peut s'avérer satisfaisante que si l'on parvient à en expliquer précisément le mécanisme général, à montrer en quoi l'itération fréquentative permet de résoudre certains types de conflits, et à classer les types de situations conflictuelles (proprement linguistiques ou linguistico-référentielles) qui donnent lieu à une résolution au moyen de l'aspect fréquentatif, de façon à couvrir l'ensemble des cas où l'aspect fréquentatif se trouve exprimé sans marqueur fréquentatif explicite. Ce sont ces trois points que nous allons développer, mais auparavant, il nous faut proposer une analyse de l'aspect fréquentatif, afin de dégager certaines de ses caractéristiques qui seront amenées à jouer un rôle dans le mécanisme de résolution de conflit.

### 3. L'aspect itératif

#### 3.1. Pluralité et itération

L'itération met en jeu une pluralité d'occurrences d'un même procès. Pour autant, elle ne se réduit pas à une quantification plurielle, sur le modèle de la pluralité nominale (voir notre critique de Asnes dans Gosselin, 2011). Car l'itération fait apparaître une nouvelle entité, qui a un statut de macroprocès (Tournadre 2004, Gosselin 2012) : la série itérative. Cette série itérative fait l'objet d'une visée aspectuelle particulière, qui peut être différente de celle qui affecte les occurrences de procès qui la constituent. Considérons les énoncés :

- (16) (Cette année-là) il se promenait avec Marie, chaque lundi  
(17) (Cette année-là) il s'est promené avec Marie chaque lundi

Il est remarquable que la différence de visée aspectuelle entre l'imparfait accompli et le passé composé aoristique (global) se retrouve, dans les énoncés (16) et (17), non pas au niveau du procès itéré lui-même, qui est vu de façon globale dans les deux cas, comme l'indiquent les relations de compatibilité<sup>9</sup> :

- (18a) (Cette année-là) il se promenait pendant deux heures avec Marie chaque lundi  
(18b) ?\* (Cette année-là) il se promenait depuis deux heures avec Marie chaque lundi  
(19a) (Cette année-là) il s'est promené pendant deux heures avec Marie chaque lundi  
(19b) \* (Cette année-là) il s'est promené depuis deux heures avec Marie chaque lundi

mais à celui de la série itérative, qui est présentée sous un aspect accompli avec

<sup>9</sup> La compatibilité avec les circonstanciels de durée globale [*pendant / en + durée*] indique que la visée aspectuelle est aoristique ou globale, tandis que la compatibilité avec [*depuis + durée*] indique, à l'inverse, une visée accomplie, ou éventuellement accomplie.

l'imparfait et global avec le passé composé<sup>10</sup>, comme le montrent, là encore, les relations de compatibilité :

- (20a) Lorsque j'ai fait sa connaissance, il se promenait avec Marie, chaque lundi, depuis deux ans
- (20b) \* Lorsque j'ai fait sa connaissance, il s'est promené avec Marie, chaque lundi, depuis deux ans
- (21a) ? \* Pendant dix ans, il se promenait avec Marie chaque lundi
- (21b) Pendant dix ans, il s'est promené avec Marie chaque lundi

L'aspect itératif consiste précisément en cette double construction d'un procès itéré et d'une série itérative, chacune de ces deux entités pouvant entretenir des relations particulières avec d'autres éléments de l'énoncé. Soit un exemple attesté :

- (22) Depuis quelques temps, le capitaine Hatteras, suivi de son fidèle chien [...], se promenait chaque jour pendant de longues heures (J. Verne, *Les aventures du capitaine Hatteras*, Le Livre de Poche, 1979, p. 624).

On voit que, dans un même énoncé, des circonstanciels de durée peuvent porter sur le procès itéré (*pendant de longues heures* évalue la durée de l'occurrence type du procès itéré) ou sur la série itérative (*depuis quelques temps* marque la distance temporelle entre le début de la série itérative et le moment de référence). Mais ce que révèle aussi cet exemple, c'est que le procès itéré et la série itérative peuvent faire l'objet de deux visées aspectuelles différentes le procès itéré est saisi de façon globale (comme l'indique le circonstanciel de durée globale *pendant de longues heures*), alors que la série itérative est vue sous un aspect inaccompli (attesté par la présence de *depuis quelques temps*)<sup>11</sup>.

Par ailleurs, il est possible de sélectionner, par exemple au moyen d'un coverbe de phase<sup>12</sup>, une des phases du procès itéré (ex. 23a) ou une de celles de la série itérative (23b) :

- (23a) Chaque soir, il se mettait à travailler vers huit heures
- (23b) C'est vers cette époque qu'il se mit à travailler chaque jour

Il est même concevable de combiner les deux :

<sup>10</sup> Bres (2005 : 144) retrouve ce type d'analyse chez Guillaume (1974 : 90). Voir aussi de Swart (2010).

<sup>11</sup> Remarquons, en outre, que, contrairement à ce qui est généralement affirmé, une série répétitive peut faire l'objet d'une visée imperfective, dès lors que le nombre d'occurrences du procès est « connu d'avance » et non découvert par la monstration qui en est faite. Exemple : « Il était en train de faire ses trois tours de stade, quand soudain il eut un malaise ».

<sup>12</sup> Sur cette notion, cf. Gosselin (2010b).

(24) C'est à cette époque qu'il cessa de se mettre à travailler à huit heures, chaque jour

Dans cet exemple, *cesser de* marque la phase finale de la série, tandis que *se mettre* à sélectionne la phase initiale du procès itéré.

De même qu'il est possible d'établir des relations chronologiques (d'antériorité, simultanéité, postériorité, recouvrement) entre procès à l'intérieur de séries itératives (ex. 25a), il est tout aussi envisageable de construire des relations du même type entre les séries elles-mêmes (25b), et là encore, de combiner les deux (25c) :

(25a) Chaque matin, il prenait le métro, descendait à la station Concorde, puis il continuait à pied

(25b) Avant qu'il n'aille à son travail en vélo, il prenait le métro chaque matin

(25c) Avant qu'il n'aille à son travail en vélo, il prenait le métro, descendait à la station Concorde, puis il continuait à pied

Enfin, le procès itéré et la série itérative ont donc tous deux statut de « référents de discours » (au sens de Karttunen, 1976), comme le montre la possibilité de les reprendre au moyen des pronoms anaphoriques *ça / cela* :

(26a) Ils jouaient aux cartes tous les jeudis, et ça durait depuis dix ans

(26b) Ils jouaient aux cartes tous les jeudis, et ça durait pendant deux bonnes heures

Dans ces énoncés, le pronom *ça* renvoie par anaphore respectivement à la série itérative (26a) et au procès itéré (26b).

### 3.2. Modélisation dans le cadre SdT

Le modèle SdT (*Sémantique de la Temporalité*, présenté et argumenté dans Gosselin 1996 et 2005) est un modèle néo-reichenbachien qui représente les catégories et relations temporelles et aspectuelles au moyen de structures d'intervalles disposés sur l'axe temporel. Quatre grands types d'intervalles sont mis en œuvre : l'intervalle d'énonciation [01,02], l'intervalle du procès [B1,B2], l'intervalle de référence (ou de monstration) [I,II], et l'intervalle circonstanciel [ct1,ct2]. L'intervalle d'énonciation renvoie à l'énonciation effective de l'énoncé. L'intervalle du procès ([B1,B2]) correspond à une opération de *catégorisation*, i.e. à la subsumption d'une série de changements et/ou de situations sous la détermination d'un procès. L'intervalle de référence [I,II] résulte d'une opération de *monstration* ; il correspond à ce qui est perçu / montré du procès, par exemple à ce qui est asserté lorsque l'énoncé est assertif<sup>13</sup>,

<sup>13</sup> Ce modèle est, à certains égards, comparable à celui de Klein (1994) : [B1,B2] correspond à TSit («time of situation»), [I,II] à TT («topic time»), et [01,02] à TU («time of utterance»).

et va ainsi permettre d'exprimer la « visée aspectuelle ». Les intervalles circonstanciels sont marqués par les compléments de localisation temporelle (ex. *mardi dernier, le jour où Pierre est venu*) et les compléments de durée (ex. *pendant trois heures*).

Prenons un exemple. À l'énoncé (27), on associera le chronogramme de la Fig.1 :

(27) La police recherchait le coupable depuis trois jours

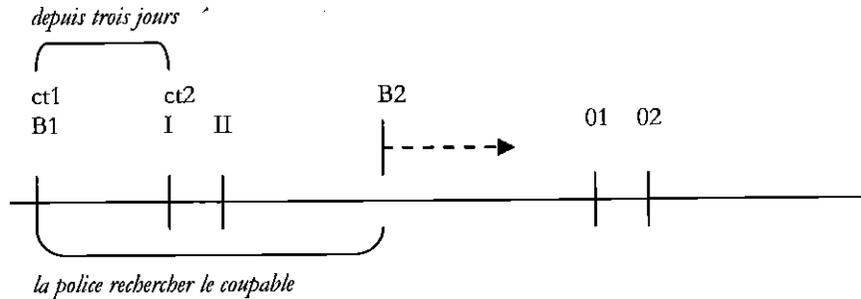


Figure 1 : chronogramme de l'ex. (27)

En énonçant (27), le locuteur parle d'un certain moment (le moment de référence, noté [I,II]) et situe le commencement (B1) du procès « *la police recherche le coupable* » trois jours avant ce moment de référence, qui est lui même situé dans le passé (il est antérieur au moment de l'énonciation). La fin du procès (B2) n'est pas située relativement au moment de l'énonciation (il se peut que la police soit encore à la recherche du coupable, ce que nous représentons au moyen de la flèche en pointillés).

Le fait de remplacer les points de Reichenbach par des intervalles permet de rendre compte de la différence aspectuelle qui oppose à l'imparfait dit « *inaccompli* », « *imperfectif* » ou « *sécant* » (qui, comme le montre la Fig. 1, présente une « *vue partielle* » du procès), le passé simple, dit « *aoristique* », « *perfectif* » ou « *global* » (qui en offre une « *vue globale* ») dans un exemple comme :

(28) La police rechercha le coupable pendant trois jours

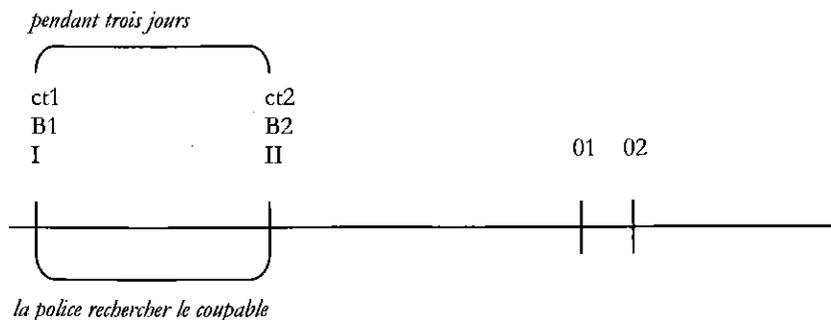


Figure 2 : chronogramme de l'ex. (28)

On distingue, dans ce cadre :

- a) l'aspect conceptuel, qui correspond au processus de catégorisation et qui se trouve défini par la nature des bornes du procès et par leur relation ;
- b) la visée aspectuelle, corrélat de l'opération de monstration, qui est définie par la position de l'intervalle de référence ([I,II]) relativement à celui du procès ([B1,B2]) ;
- c) le temps absolu, comme relation entre l'intervalle de référence et celui de l'énonciation ([I,II] / [01,02]) ;
- d) le temps relatif, comme relation entre deux intervalles de référence associés à deux propositions différentes.

Dans ce modèle, l'itération relève fondamentalement de l'aspect conceptuel : elle procède de la création d'une série itérative conçue comme un macroprocès englobant une série d'occurrences d'un élément itéré (une occurrence type). On distinguera donc (au moins) deux types d'entités : la série itérative (ou série d'occurrences de l'élément itéré), et l'élément itéré (occurrence type). Chacune de ces deux entités (série itérative et occurrence type) se voit associer un intervalle de procès (respectivement [Bs1,Bs2] et [B1,B2]), ainsi qu'un intervalle de référence (resp. [Is,Is] et [I,II]). Ce dispositif permet de rendre compte du fait que l'itération peut faire l'objet simultanément de deux visées aspectuelles différentes, comme dans l'exemple (22) : la visée est aoristique sur l'occurrence type ([I,II] coïncide avec [B1,B2]), et inaccomplie sur la série ([Bs1,Bs2] recouvre [Is,Is]) ; d'où la compatibilité de circonstanciels apparemment contradictoires : *pendant de longues heures* évalue la distance entre B1 et B2 (la durée de l'occurrence type), tandis que *depuis quelques temps*, porte sur

l'intervalle qui sépare Bs1 (le début de la série) de Is (le moment considéré), dans la structure :

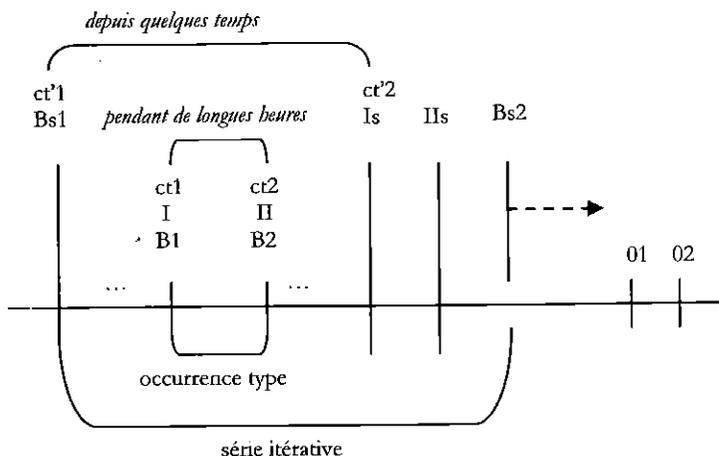


Figure 3 : chronogramme de l'ex. (22)

#### 4. La résolution des conflits

##### 4.1. Les principes de calcul dans le modèle SdT

On admet que les marqueurs linguistiques codent des instructions (correspondant à leur valeur en langue, contextuellement invariable). Ces instructions portent sur les bornes d'intervalles et leurs relations. Par exemple, le passé simple code le temps passé (l'intervalle de référence est antérieur à celui de l'énonciation) et l'aspect global (l'intervalle de référence et celui du procès coïncident, cf. Fig. 2). Ces relations entre bornes sont, en outre, contraintes par des principes généraux sur la bonne formation des structures aspectuo-temporelles. On évoque ici trois de ces principes généraux, qui vont jouer un rôle dans le calcul du sens fréquentatif.

##### 4.1.1. Caractère anaphorique de l'IR

L'intervalle de référence (qui correspond, au plan cognitif, à la « fenêtre » de

monstration) est intrinsèquement anaphorique, c'est dire qu'il n'est pas autonome, qu'il a besoin d'un intervalle antécédent, et qu'il soumet la sélection de cet antécédent à un ensemble de conditions :

a) Les deux intervalles doivent coïncider ; il est donc nécessaire que cette relation de coïncidence ne contrevienne pas aux instructions codées par les autres marqueurs de l'énoncé, ni aux autres contraintes générales sur les structures aspectuo-temporelles.

b) L'intervalle antécédent doit lui-même disposer d'un certain ancrage circonstanciel. Cet ancrage peut être direct (ex. : *Mardi dernier*) ou indirect (ex. : *après que...*).

c) On retient pour antécédent l'intervalle le plus saillant dans le contexte. Le degré de saillance des intervalles est déterminé par une échelle de saillance relative, qui se présente, schématiquement, ainsi :

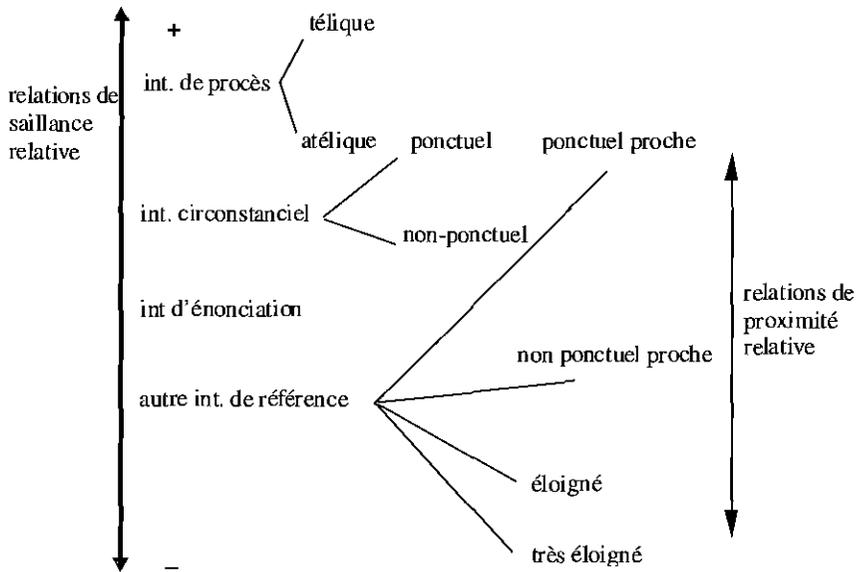


Figure 4 : échelle de saillance des intervalles antécédents<sup>14</sup>

d) La recherche de l'intervalle antécédent s'arrête dès qu'un candidat adéquat a été trouvé.

<sup>14</sup> Sur les relations de proximité relative, cf. Gosselin (2005 : 144).

Ce dispositif permet de rendre compte de deux types de phénomènes :

- du fonctionnement textuel des temps verbaux (pourquoi l'imparfait est dit anaphorique, par exemple<sup>15</sup>) ;
- de la visée aspectuelle qui affecte les procès présentés au moyen d'un temps qui ne code aucune instruction aspectuelle particulière.

Nous nous arrêtons quelques instants sur ce deuxième point, qui va concerner plus directement le calcul de la visée aspectuelle sur les occurrences de procès dans les séries itératives. On admet qu'à la différence du passé simple ou de l'imparfait, certains temps comme le futur simple, le subjonctif présent, ou le conditionnel présent (mais aussi le présent de narration) ne contraignent pas directement l'aspect. En témoigne le fait qu'ils sont – moyennant des contextes appropriés, et sans qu'il soit fait recours à une procédure de résolution de conflit – compatibles aussi bien avec [*pendant / en + durée*] qu'avec [*depuis + durée*] :

- (29a) Pierre marchera      pendant cinq minutes  
                                      depuis cinq minutes (, à ce moment-là)
- (29b) Je voudrais que Pierre marche      pendant cinq minutes  
    depuis cinq minutes (, à ce moment-là)
- (29c) Je savais que Pierre marcherait      pendant cinq minutes  
    depuis cinq minutes (, à ce moment-là).

Nous ne pensons pas cependant que ces énoncés soient dépourvus de visée aspectuelle, ni même qu'ils présentent un aspect neutre<sup>16</sup> ; simplement, la visée aspectuelle n'est pas directement et univoquement marquée par le temps verbal. Il en va de même pour la visée aspectuelle qui affecte les occurrences des séries fréquentatives, car, comme nous l'avons vu au § 3.1, les visées aspectuelles codées par les temps verbaux portent alors sur les séries itératives et non sur les occurrences. Nous observons que dans tous ces cas, elle résulte de la procédure de recherche d'un intervalle antécédent pour l'intervalle de référence, en fonction des relations de saillance relative (Fig. 4) :

a) si le procès est télique (intrinsèquement borné), la visée sera aoristique : l'intervalle de référence est lié par celui du procès :

<sup>15</sup> Pour une discussion sur l'adéquation de ce dispositif explicatif et prédictif, cf. Kleiber (2003), Gosselin (2005), Palard (2007).

<sup>16</sup> C'est la solution retenue pour le futur simple en français par Smith (1991).

- (30a) Pierre courra jusqu'à la poste en cinq minutes  
\* depuis cinq minutes
- (30b) Je voudrais que Pierre coure jusqu'à la poste en cinq minutes  
\* depuis cinq minutes
- (30c) Je savais que Pierre courrait jusqu'à la poste en cinq minutes  
\* depuis cinq minutes
- (30d) Chaque matin, Pierre courait jusqu'à la poste en cinq minutes  
\* depuis cinq minutes

b) si le procès est atélisque (borné de façon extrinsèque), trois cas se présentent :

– en présence d'un circonstanciel ponctuel, qui a le même degré de saillance relative que le procès, on obtient une ambiguïté virtuelle :

- (31a) Ce soir, à huit heures, il dormira (visée aoristique : « s'endormira » ; visée inaccomplie : « sera en train de dormir »)
- (31b) Tous les soirs, à huit heures, il dormait (visée aoristique : « s'endormait » ; visée inaccomplie : « était en train de dormir »)

– un phénomène comparable se produit en présence d'un autre intervalle de référence ponctuel proche :

- (32a) Pierre rencontrera Marie. Elle prendra l'air pendant cinq minutes  
depuis cinq minutes
- (32b) Chaque matin, Pierre rencontrait Marie. Elle prenait l'air pendant cinq minutes  
depuis cinq minutes

– sinon, l'aspect est aoristique.

#### 4.1.2. La corrélation visée aspectuelle / temps relatif

Un deuxième type de contrainte vient interférer avec les relations de saillance relative pour déterminer la visée aspectuelle lorsqu'elle n'est pas contrainte par la conjugaison. Il s'agit de la corrélation globale entre visée aspectuelle et temps relatif. On considère, en effet, que la relation temporelle de succession implique, par défaut, la visée aoristique (globale), et donc le liage de l'intervalle de référence par celui du procès, alors qu'inversement la simultanéité a partie liée avec la visée inaccomplie<sup>17</sup>.

<sup>17</sup> Pour une discussion, cf. Gosselin (2005 : 138-139).

Réciproquement, la visée aoristique impose, par défaut, la relation de succession, quand la visée inaccomplie favorise grandement la simultanéité.

<i>visée aspectuelle</i>		<i>temps relatif</i>
aoristique	↔	succession
inaccompli	↔	simultanéité

Figure 5 : corrélation visée aspectuelle / temps relatif

Cette contrainte permet de désambiguïser les énoncés dans lesquels la conjugaison ne marque pas la visée aspectuelle et où le procès atélique a un degré de saillance relative équivalent à celui d'un intervalle circonstanciel ponctuel ou d'un autre intervalle de référence ponctuel proche (cf. Fig. 4). Car ce sont alors les relations temporelles qui permettent de choisir le bon antécédent (par élimination ou choix de l'intervalle de procès). Considérons l'exemple (adapté de Arrivé *et al.*, 1986) de présent de narration suivant :

(33) Le proviseur entra. Les élèves parlent.

Le présent de narration ne marque pas la visée aspectuelle<sup>18</sup>. Le premier procès étant télique et ponctuel fournit à son intervalle de référence un intervalle antécédent prioritaire. La visée aspectuelle est donc aoristique, comme le confirme la paraphrase possible au passé simple (« *le proviseur entra* »). En revanche, le second procès est atélique (il s'agit d'une activité). Comme on dispose d'un intervalle ponctuel proche (celui qui est associé au procès ponctuel de la phase qui précède), une ambiguïté virtuelle est créée : l'intervalle de référence du procès (*parler*), conformément à ce qu'indique la Fig. 4, peut aussi bien se rattacher au procès lui-même qu'à l'intervalle de référence du procès précédent. De là deux paraphrases possibles correspondent respectivement aux visées aoristique et inaccomplie qui résultent de ces deux types de rattachement :

(34a) Le proviseur entra. Les élèves parlèrent.

(34b) Le proviseur entra. Les élèves parlaient.

Comme il apparaît, le choix de l'une ou l'autre de ces visées aspectuelles a des conséquences immédiates sur la temporalité relative : succession avec l'aoristique,

<sup>18</sup> Cf. Gosselin (2005 : 209).

simultanéité avec l'inaccompli. Mais, réciproquement, il suffit d'introduire un marqueur de succession pour que l'ambiguïté aspectuelle disparaisse :

(35) Le proviseur entre. Aussitôt, les élèves parlent.

Car la succession entraîne la visée aoristique. La transposition à l'imparfait standard n'est plus envisageable<sup>19</sup>. Nous allons voir que cette contrainte, due à la corrélation entre visée aspectuelle et temps relatif peut être amenée à jouer un rôle décisif dans la construction de l'itération et la détermination de l'aspect des occurrences de procès dans les séries itérative.

#### 4.1.3. Contraintes sur la visée aspectuelle liées aux circonstanciels

Les circonstanciels impliquant l'accès aux bornes du procès ne sont compatibles qu'avec l'aspect global ou aoristique (i.e. la coïncidence entre l'intervalle du procès et l'intervalle de référence), car c'est seulement dans ce cas que les bornes du procès sont « perçues / montrées ». Parmi ces circonstanciels, on peut au moins distinguer :

- a) les circonstanciels de durée totale du procès (ex. [*en / pendant* + durée]) ;
- b) les circonstanciels de localisation de l'une des bornes (initiale ou finale) du procès (ex. [*dès* + date], [*jusqu'à* + date]) ;
- c) les circonstanciels de localisation temporelle intégrés au groupe verbal (les circonstanciels intégrés localisent l'intervalle du procès, alors que les circonstanciels détachés portent sur l'intervalle de référence ; cf. Gosselin 1996 : 239 sq.).

La combinaison de ce type de circonstanciels avec un marqueur d'aspect inaccompli entraînera systématiquement un conflit, pour lequel l'itération fréquentative fournit un mode de résolution (voir ci-dessous).

#### 4.2. Le mécanisme de résolution de conflit par itération fréquentative

Le processus interprétatif consiste d'abord à mettre en commun des contraintes linguistiques (instructions associées aux marqueurs et principes de bonne formation) auxquelles s'ajoutent des contraintes pragmatico-référentielles (de compatibilité avec l'arrière-plan encyclopédique et conversationnel). Conformément aux principes de la psychologie cognitive, on admet que le processus d'interprétation vise à obtenir la

<sup>19</sup> Et l'on ne peut plus introduire [*depuis* + durée] : « \*Aussitôt les élèves parlent depuis cinq minutes ».

cohérence (qui suppose la compatibilité entre contraintes linguistiques) et la plausibilité (qui implique la compatibilité entre la représentation linguistique et l'arrière-plan pragmatico-référentiel). On considère qu'il y a situation de conflit en cas d'incompatibilité entre ces contraintes. On admet alors que ces situations déclenchent des procédures régulières de résolution de conflit, qui opèrent des déformations minimales des représentations de façon à ce que *toutes les contraintes soient satisfaites*<sup>20</sup>.

Le principe général qui guide ces résolutions de conflit se laisse formuler comme suit :

Déformer le procès – le moins possible – de façon à le rendre compatible avec les contraintes associées aux contextes linguistique et pragmatico-référentiel.

Cette déformation peut prendre deux aspects :

- a) la dilatation, avec ou sans itération ;
- b) le glissement ou la contraction du procès, sur l'axe temporel, vers la phase la plus facilement accessible (i.e. la plus proche et/ou la plus saillante) qui satisfait aux exigences du contexte (cf. Gosselin, 1996 : 168-178).

Dans ce cadre, l'itération fréquentative, lorsqu'elle n'est pas explicitement marquée, apparaît comme un mode régulier de résolution de conflit. Soit pour exemple :

(36) Depuis deux mois, il mangeait en 10 minutes

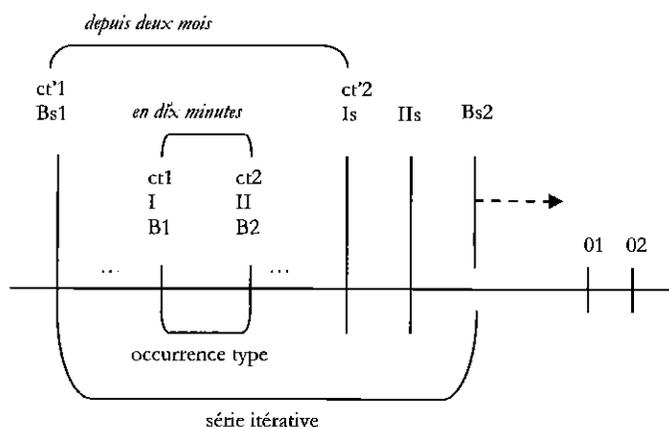
Cet énoncé présente un conflit entre l'imparfait qui marque fondamentalement l'aspect inaccompli, [*depuis* + durée] qui n'est compatible qu'avec les aspects inaccompli et accompli, et [*en* + durée] qui impose l'aspect aoristique (puisque pour mesurer la durée d'un procès il est nécessaire d'avoir accès à ses bornes (cf. § 4.1.3) :

imparfait :  $B1 < I, II < B2$  (aspect inaccompli)  
 [*en* + durée] :  $ct1 = B1 = I, ct2 = B2 = II$   
 [*depuis* + durée] :  $ct1' = B1$  ou  $B2, ct2' = II$   
 Il y a donc conflit entre instructions :  $B1 = I$  et  $B1 < I$

Ce conflit est résolu par l'itération, qui consiste à créer une série d'occurrences de procès, notée [ $Bs1, Bs2$ ], à laquelle est associé un intervalle de référence [ $Is, IIs$ ]. De

<sup>20</sup> Le fait que toutes les contraintes doivent être satisfaites distingue fondamentalement notre approche de la résolution de conflit dans la Théorie de l'Optimativité, selon laquelle les contraintes en conflit sont ordonnées de la plus faible à la plus forte, de sorte que, dans la plupart des cas, seul l'effet de la contrainte la plus forte est perceptible (Hendriks *et al.*, 2010 : 8).

sorte que chacune des occurrences de procès peut être vue de façon aoristique (sa durée est mesurée au moyen du circonstanciel [*en* + durée]), tandis que la série itérative dans son ensemble est présentée sous l'aspect inaccompli (marqué par l'imparfait). [*depuis* + durée] porte donc sur la série globale, et marque le décalage entre Bs1 et I. Soit la figure associée (comparable à la Fig. 3), dont on peut voir qu'elle résulte d'un ensemble de contraintes linguistiques, débouchant sur une résolution de conflit :



[B1, B2] / [I, II] : procès <i>mange</i> occurrence type vue de façon aoristique
[Bs1, Bs2] / [Is, IIs] : série itérative présentée sous un aspect inaccompli
[ct1, ct2] : <i>en dix minutes</i>
[ct'1, ct'2] : <i>depuis deux mois</i>
Bs1 = ct'1 < ct1 = I = B1 < B2 = II = ct2 < Bs2 ;
Bs1 < ls = ct'2 < IIs < 01 < 02 ;

Figure 6 : chronogramme de l'ex. (36)

Remarquons que le même mécanisme de construction d'itération fréquentative peut servir à résoudre un conflit entre instructions linguistiques et contraintes pragmatico-référentielles, comme dans l'exemple (15 : « *Pendant dix ans, il nagea la brasse* »). Quand il n'est pas référentiellement plausible que le procès se soit déroulé sans discontinuer pendant la durée indiquée, c'est la durée de la série itérative (et non celle de l'occurrence-type) qui se trouve mesurée au moyen du complément de durée :

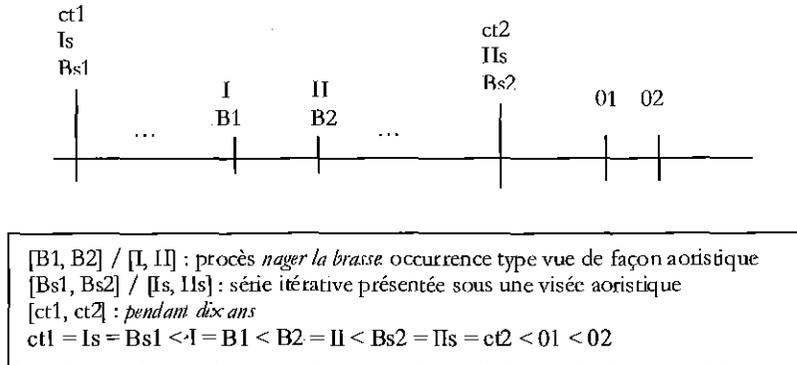


Figure 7 : chronogramme de l'ex. (15)

Pour que ce mode de résolution soit déclenché, il est cependant nécessaire que le procès soit réitérable (ce qui n'est pas le cas de *mourir*, par exemple), et que sa réitération soit compatible avec le contexte et les connaissances d'arrière-plan.

## 5. Classification des conflits

Sur la base de ce principe général, on procède à un double classement des conflits résolus par l'itération fréquentative, qui se fonde à la fois sur l'identification de l'*origine* du conflit (i.e. la nature des contraintes incompatibles) et sur celle de la *nature* du conflit (i.e. du type de relation cruciallement mise en cause).

Les contraintes auxquelles est soumise la construction de la cohérence se laissent répartir comme suit :

- contraintes linguistiques :
  - instructions associées aux marqueurs
  - principes généraux de bonne formation
- contraintes pragmatico-référentielles :
  - arrière-plan encyclopédique
  - arrière-plan conversationnel

D'où le classement des conflits en fonction de leur origine :

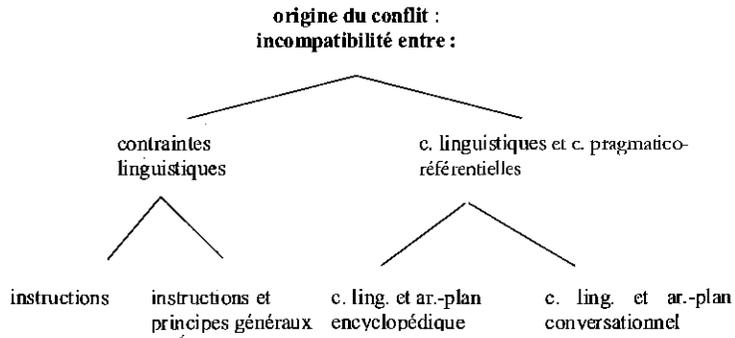


Figure 8 : sources de conflits résolus par l'itération fréquentative

Quant à la nature du conflit, elle se laisse répartir en quatre catégories, selon qu'elle concerne au premier chef l'aspect conceptuel, la visée aspectuelle, le temps absolu ou le temps relatif :

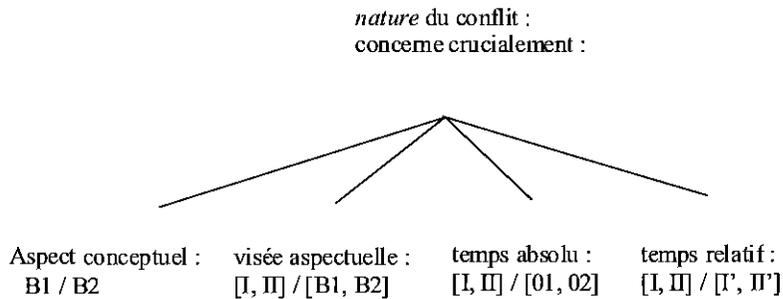


Figure 9 : nature des conflits résolus par l'itération

Sur cette double base, nous obtenons le classement suivant des conflits responsables de l'itération (les numéros renvoient aux exemples qui sont commentés par la suite) :

	instructions	instructions vs principes généraux	c. ling. vs arr-pl. encyclopédique	c. ling. vs arr-pl. conversationnel
aspect conceptuel	procès ponctuel + circ. de durée (ex. 37a, b)  procès non quantifiable + adv. quantifieur (ex. 38)		problèmes de cohérence (ex. 43, 44, 45)	
visée aspectuelle	proc. ponctuel + visée inaccomplie (ex. 39)  <i>dès que</i> + visée inaccomplie (ex. 40)	visée inaccomplie + circ de durée / borne / date (ex. 41a, b, c)		
temps absolu				prst actuel + situation d'énonciation (ex. 48)
temps relatif		visée inaccomplie + marque de succession :  itération d'agglomérats de procès successifs (ex. 42)	visée inacc + incompatibilité des procès (ex. 46 ; 47)	

Figure 10 : classement des conflits résolus par l'itération

Commentaire sur les exemples :

(37a) Paul a toussé pendant 5 minutes

(37b) « Longtemps, je me suis couché de bonne heure. »

Le circonstanciel de durée ne pouvant coïncider avec le procès ponctuel (i.e. dépourvu de durée) va concerner la série itérative (voir aussi l'analyse de l'ex. 13 par Moens et Steedman 1988, au § 2.3).

(38) Il va beaucoup au cinéma (Abeillé *et al.*, 2004)

La quantification ne pouvant porter sur le procès lui-même (par opposition à « *craindre beaucoup quelqu'un* », par exemple) va porter sur l'indication de fréquence attribuée à la série itérative.

(39) Paul tousse / toussait

L'aspect inaccompli, marqué par l'imparfait ou le présent, n'est pas directement compatible avec un procès ponctuel, qui, en tant que tel, ne peut être « vu de l'intérieur ». Cette visée porte donc sur la série itérative.

(40) Dès qu'il pleuvait, il rentrait

*Dès que* exclut la visée inaccomplie marquée par l'imparfait, puisque cette conjonction implique l'accès à la borne initiale du procès. L'itération permet, là encore, de dissocier une visée inaccomplie portant sur la série et une visée aoristique sur l'occurrence type.

(41a) Il joue / jouait dix minutes

(41b) Il jouait à partir de 8 h

(41c) Il joue / jouait le lundi

Les circonstanciels de durée totale, comme ceux qui marquent la borne initiale ou finale du procès, ainsi que les circonstanciels de localisation temporelle intégrés au groupe verbal impliquent l'accès aux bornes du procès et imposent l'aspect global / aoristique (cf. § 4.1.3). L'aspect inaccompli marqué par le présent ou l'imparfait va donc concerner la série itérative, tandis que l'occurrence type est saisie par une visée aoristique.

(42) Il marchait, puis il mangeait

C'est la corrélation entre visée aspectuelle et temps relatif (cf. § 4.1.2) qui est responsable de l'itération dans cet exemple. La relation de succession marquée par le connecteur *puis* induit en effet une visée aoristique contraire à l'instruction codée par l'imparfait. Ce conflit est, là encore, résolu par la construction d'une série itérative, mais il ne peut s'agir que de l'itération d'un agglomérat (*marcher puis manger*, cf. Gosselin, 2012).

(43) Il a fait du vélo pendant 10 ans

Parce que le procès exprimé par « *faire du vélo* » a, dans notre monde, une durée évaluée normalement en minutes ou en heures, l'évaluation de cette durée en années paraît inacceptable, sauf à construire une série itérative à laquelle cette durée va être attribuée (cf. Fig. 7).

(44) Ingres jouait du violon

Hors contexte narratif, l'intervalle de référence ne peut prendre pour antécédent

que l'intervalle associé à l'existence du sujet (comme dans « *Napoléon était corse* »<sup>21</sup>). Dès lors un conflit se produit entre la durée de l'existence du sujet et la durée normalement attribuée au fait de jouer du violon, qui se résout de la même façon que précédemment.

(45) Dans toutes les auberges, il demanda / demandait à manger du poisson

Le sujet n'ayant vraisemblablement pas le don d'ubiquité, la multiplicité des lieux (« *dans toutes les auberges* ») entraîne celle des procès, qui vont ainsi constituer une série itérative.

(46) Elle déclara qu'elle dormait sans somnifère

L'itération vient ici résoudre un conflit résultant d'une double contrainte : du point de vue linguistique, l'intervalle de référence de la principale doit servir d'antécédent à celui de la complétive (ils doivent coïncider), mais simultanément, au plan référentiel, cette coïncidence (impliquant la simultanéité des procès) n'est pas envisageable. La construction d'une série itérative lève cette contradiction si l'on admet que c'est l'intervalle de référence de la série qui coïncide avec celui de la principale, et qu'il se place entre deux occurrences de la série : au moment où elle fait sa déclaration, Marie n'est pas en train de dormir.

(47) Il mangeait, il dormait

Cet exemple illustre le cas très fréquent où des procès ne peuvent, pour des raisons pragmatique-référentielles évidentes, être tenus pour simultanés, alors que si l'imparfait était pris dans sa valeur standard d'inaccompli, les contraintes sur le liage de l'intervalle de référence impliqueraient cette simultanéité. La solution consiste à construire une série itérative d'agglomérats de procès successifs : chacun d'entre eux est saisi sous une visée aoristique, de sorte qu'en vertu de la corrélation globale entre aspect et temps relatif, ils sont perçus comme successifs, tandis que la visée inaccomplie porte sur la série tout entière.

(48) Je joue du piano

Proféré par un locuteur qui n'est pas en train de jouer, cet énoncé ne peut renvoyer qu'à une série itérative fréquentative selon un mécanisme comparable à celui qui déclenche l'itération dans l'exemple (46) : c'est l'intervalle de référence de la série itérative qui coïncide avec l'intervalle d'énonciation<sup>22</sup>.

---

<sup>21</sup> Cette analyse, esquissée dans Gosselin (1996), est développée par Amourette (2004).

<sup>22</sup> Pour une analyse comparable, dans un cadre différent, cf. Provôt *et al.* (2010).

Signalons enfin que les situations conflictuelles ne sont pas exclusives les unes des autres, et qu'elles peuvent aussi se combiner avec des marqueurs fréquentatifs explicites (comme dans l'exemple 22), de sorte qu'il n'est pas rare qu'une itération fréquentative vienne résoudre plusieurs conflits à la fois, ou qu'une itération explicitement marquée permette de résoudre une situation de conflit. Par ailleurs, la source de l'itération, qu'elle soit explicite ou non, n'est pas toujours présente dans l'énoncé lui-même. Elle peut provenir du contexte antérieur, par le biais du caractère anaphorique de l'intervalle de référence. Soit un exemple authentique, dans lequel ces différents phénomènes se manifestent.

- (49) « Le père de Bûchette la menait au bois dès le point du jour, et elle restait assise près de lui, tandis qu'il abattait les arbres. Bûchette voyait la hache s'enfoncer et faire voler d'abord de maigres copeaux d'écorce » (Schwob, *Le Livre de Monelle*, 10/18, 1979, p. 72).

Ces phrases commencent un chapitre autonome, et ne s'inscrivent pas dans un contexte itératif préalable. L'itération fréquentative dans le premier énoncé vient résoudre un double conflit : a) celui qui oppose l'imparfait comme marqueur de visée inaccomplie au circonstanciel de localisation de la borne initiale du procès « *dès le point du jour* », et b) celui qui résulte de l'incompatibilité temporelle entre la simultanéité induite par l'aspect inaccompli de l'imparfait et la construction référentielle de la scène : les deux procès à l'imparfait « *la menait au bois* » et « *restait assise près de lui* » ne sauraient être simultanés, mais sont nécessairement successifs, ce qui contrevient à la corrélation globale entre temps relatif et visée aspectuelle, et débouche donc sur un conflit résolu par l'itération fréquentative : la visée inaccomplie affecte la série itérative tandis que les occurrences sont saisies de façon aoristique, et peuvent donc se succéder et être temporellement localisées. Quant à la deuxième phrase, elle reçoit, elle aussi, une lecture fréquentative du fait de son contexte antérieur : l'intervalle de référence de la série itérative prend pour antécédent celui de la série précédente, tandis que celui de l'occurrence type se rattache à celui de l'occurrence type de « *restait assise près de lui* »<sup>23</sup>. De sorte qu'une double relation de simultanéité s'établit : entre les séries itératives et entre les occurrences, que l'on pourrait paraphraser par : « Bûchette voyait la hache s'enfoncer... *quand* elle restait assise près de son père ».

Observons, pour conclure, que ces modes de résolution ne sont pas toujours les seuls disponibles, et que d'autres éléments du contexte doivent parfois être pris en compte pour favoriser ou, au contraire, empêcher la construction de séries itératives. Par exemple, la combinaison [*dès que* + imparfait] peut, dans certains contextes, déboucher non sur l'itération, mais sur l'imparfait dit narratif – qui combine aussi,

<sup>23</sup> En tant que principale, elle constitue un antécédent plus saillant que la subordonnée « *tandis qu'il abattait les arbres* ».

selon notre analyse (cf. Gosselin, 1999)<sup>24</sup>, une visée inaccomplie sur une série de procès différents, et une visée aoristique sur chacun des procès – comme dans cet extrait de *Fantômas* (texte qui fait un usage constant de l'imparfait narratif) :

- (50) « Dès qu'elle pouvait se servir de ses mains, Hélène arrachait le bandeau qui lui recouvrait les yeux, faisait sauter le bâillon assujéti sur ses lèvres... » (Souvestre et Allain, *La série rouge*, Robert Laffont, 1988, p. 157).

## 6. Conclusion

Résumons-nous. La question de l'expression implicite de l'itération fréquentative donne lieu à des réponses très différentes les unes des autres qui se laissent néanmoins classer selon trois grandes orientations :

a) On étend à certains temps verbaux la catégorie des marqueurs fréquentatifs qui ne le sont que dans certains contextes. C'est la solution traditionnellement adoptée pour l'imparfait et le présent par les grammaires françaises. On parle alors d'imparfait et de présent « d'habitude ».

b) On postule la présence de marqueurs itératifs « invisibles » ou « silencieux », qui occupent une position bien définie dans les structures syntaxiques et sémantiques, mais sont dépourvus de réalisation morphologique et phonétique.

c) On considère que l'itération est une signification émergente, qui résulte d'une résolution de conflit entre contraintes contradictoires.

La première option se heurte à deux difficultés majeures :

– Il s'avère impossible de dissocier nettement deux classes de temps verbaux : (virtuellement) itératifs *versus* singulatifs. Car tous les temps verbaux peuvent entrer dans des énoncés itératifs, et ce même en l'absence de tout marqueur spécifiquement itératif.

– Cette analyse ne possède aucun caractère prédictif, mais se contente d'enregistrer un effet interprétatif.

La seconde solution (le recours au marqueur silencieux) paraît indispensable pour satisfaire aux exigences d'un calcul compositionnel atomiste du sens itératif fréquentatif, mais en réalité, elle ne fait, elle aussi, qu'enregistrer le produit de

<sup>24</sup> Pour autant, contrairement à la position que nous attribue Bres (2005 : 146-147), nous ne considérons en aucune façon que les effets de sens itératif et narratif de l'imparfait soient mutuellement exclusifs. Nous considérons simplement qu'un même conflit peut être résolu soit par l'itération, soit par l'effet de sens narratif, mais, comme le montre Bres, rien n'empêche l'itération explicitement marquée d'apparaître en contexte narratif.

l'interprétation. Car on ne peut détecter la présence d'un marqueur fréquentatif silencieux avant d'avoir procédé à l'interprétation de l'énoncé.

La troisième option ne peut s'avérer opératoire que si l'on parvient à classer les différents types de conflits dont la résolution débouche sur la construction du sens fréquentatif, et surtout, à analyser ce mode de résolution de conflit de façon suffisamment précise pour donner lieu à des règles prédictives<sup>25</sup>, et suffisamment générale pour avoir une portée explicative.

Le mécanisme général, tel que nous l'avons décrit, est le suivant : nous avons montré que l'occurrence type du procès itéré et la série itérative constituaient deux procès au sens large (un procès et un macroprocès), et pouvaient, à ce titre, faire l'objet de diverses déterminations aspectuo-temporelles. On comprend dès lors en quoi l'émergence d'une valeur itérative (par la double construction d'une occurrence type et d'une série itérative) permet de résoudre un conflit entre contraintes contradictoires : certaines contraintes vont affecter l'occurrence type, alors que d'autres vont porter sur la série prise globalement. Et l'on a pu classer l'ensemble des situations de conflit résolues par l'itération, selon que les contraintes en question sont de nature linguistique et/ou pragmatico-référentielle, et selon la dimension sémantique principalement concernée (aspect conceptuel, visée aspectuelle, temps absolu, temps relatif). Dans ce cadre, les temps verbaux, en tant qu'ils codent des instructions aspectuelles et/ou temporelles, sont susceptibles d'entrer en conflit avec d'autres marqueurs aspecto-temporels de l'énoncé (par ex. l'imparfait, qui code l'aspect accompli, et un circonstanciel de durée globale, qui exclut ce type de visée) et/ou avec des contraintes pragmatico-référentielles (par ex. la situation d'énonciation qui ne peut correspondre au procès exprimé au présent). Si les temps verbaux ne peuvent, par conséquent, être considérés comme des marqueurs itératifs, ils ne sont pas pour autant sans effet sur l'émergence de l'interprétation itérative fréquentative.

## Références bibliographiques

- Abeillé, A., Doetjes, J., Molendijk, A. et de Swart, H., « Adverbs and quantification » in Corblin, F. et de Swart, H. (éd.), *Handbook of French Semantics*, Stanford, CSLI, 2003, pp. 185-210.
- Amourette, C., *L'expression du temps et de l'aspect dans les formes non conjuguées du français*, Thèse de l'Université de Rouen, 2004.

---

<sup>25</sup> Pour une implémentation informatique de ces règles, cf. Lebranchu (2011).

- Asnes, M., *Référence nominale et verbale. Analogies et interactions*, Paris, PUPS, 2004.
- « Quantification d'objets et d'événements : analyse contrastive des quantifieurs nominaux et des flexions verbales », *Langages*, 169, 2008, pp. 82-91.
- Barcelo, G. J. et Bres, J., *Les temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys, 2006.
- Boneh, N. et Doron, E., « Deux concepts d'habitualité », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 37, 2008, pp. 113-138.
- « Modal and Temporal Aspects of Habituality » in Rappaport Hovav, M., Doron, E. et Sichel, I. (éd.), *Lexical Semantics, Syntax and Event Structure*, Oxford, O.U.P., 2010, pp. 338-363.
- Bres, J., *L'imparfait dit narratif*, Paris, CNRS Éditions, 2005.
- « Fréquence narrative et temps verbal : une approche linguistique à partir de *Un Balcon en forêt* de Gracq », *L'information grammaticale*, 115, 2007, pp. 42-46.
- Chierchia, G., « Anaphora and Dynamic Binding », *Linguistics and Philosophy*, 15, 1992, pp. 111-183.
- « Reference to Kinds across Languages », *Natural Language Semantics*, 6, 1998, pp. 339-405.
- Condamines, A., *Subordination temporelle en français : Analyse pour une représentation de l'itérativité dans une perspective de traitement automatisé du discours*, Thèse de l'Université Toulouse Le Mirail, 1990.
- Doetjes, J., « Adverbs and Quantification : Degree versus Frequency », *Lingua*, 117-4, 2007, pp. 685-720.
- Farkas, D. et Sugioka, Y., « Restrictive If/When Clauses », *Linguistics and Philosophy*, 6, 1983, pp. 225-258.
- Fintel, K. von, « A minimal Theory of adverbial Quantification » in Partee, B. et Kamp, H. (éd.), *Context Dependence in the Analysis of Linguistic Meaning*, Amsterdam, Elsevier, 1996/2004, pp. 137-175.
- Gosselin, L., *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1996.
- « Le sinistre Fantômas et l'imparfait narratif », *Cahiers de praxématique*, 32, 1999, pp. 19-42.
- *Temporalité et modalité*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2005.
- *Les modalités en français*, Amsterdam-New York, Rodopi, 2010a.
- « Entre lexique et grammaire : les périphrases aspectuelles du français », *Cahiers de Lexicologie*, 96, 2010b, pp. 67-95.
- « Aspect itératif et pluralité » in Amiot, D., De Mulder, W., Moline, E. et Stosic, D. (éd.), *Ars Grammatica. Hommages à Nelly Flaux*, Berne, Peter Lang, 2011, pp. 371-388.
- « Itération et agglomérats de procès », *Revue Romane*, 47, 2012, pp. 25-48.
- Guillaume, G., *Leçons de linguistique 1949-1950*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.

- Hendriks, P., de Hoop, H., Krämer, I., de Swart, H. et Zwarts, J., *Conflicts in Interpretation*, Londres, Equinox, 2010.
- Karttunen, L., « Discourse Referents » in McCawley, J. D. (éd.), *Syntax and Semantics 7: Notes from the Linguistic Underground*, New York, Academic Press, 1976, pp. 363-85.
- Kleiber, G., *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*, Berne, Peter Lang, 1987.
- « Entre les deux mon cœur balance ou L'imparfait entre aspect et anaphore », *Langue Française*, 138, 2003, pp. 8-19.
- Klein, W., *Time in Language*, Londres, Routledge, 1994.
- Krifka, M., « A Framework for Focus-Sensitive Quantification », *SALT*, 2, 1992, pp. 215-236.
- Krifka, M., Pelletier, F.J., Carlson, G.N., ter Meulen, A., Link, G. et Chierchia, G., « Genericity: An Introduction » in Carlson, G.N. et Pelletier, F.J. (éd.), *The Generic Book*, Chicago, University of Chicago Press, 1995, pp. 1-124.
- Lebranchu, J., *Étude des phénomènes itératifs en langue. Inscription discursive et calcul aspectuo-temporel, vers un traitement automatisé*, Thèse de l'Université de Caen-Basse-Normandie, 2011.
- Lim, J.-H., *La fréquence et son expression en français*, Paris, Champion, 2002.
- Moens, M. et Steedman, M., « Temporal Ontology and Temporal Reference », *Computational Linguistics*, 14. 2, 1988, pp. 15-27.
- Molendijk, A. et de Swart, H., « Frequency and tense use in French », *Belgian journal of linguistics*, 12, 1998, pp. 43-60.
- Partee, B., « Topic, Focus and Quantification », *SALT*, 1, 1991, pp. 159-187.
- Patard, A., *L'un et le multiple. L'imparfait de l'indicatif en français. Valeur en langue et usages en discours*, Thèse de l'Université P. Valéry, Montpellier, 2007.
- Provôt, A., Desclés, J.-P. et Vinzerich, A., « Invariant sémantique du présent de l'indicatif en français », *Cahiers Chronos*, 21, 2010, pp. 235-259.
- Person, C., *Traitement automatique de la temporalité du récit : implémentation du modèle linguistique SdT*, Thèse de l'Université de Caen-Basse-Normandie, 2004.
- Rimell, L., « Habitual Sentences and Generic Quantification » in *WCCFL 23 : Proceedings of the 23rd West Coast Conference on Formal Linguistics*, Somerville, MA, Cascadilla Press, 2004, pp. 663-676.
- Rooth, M., « A Theory of Focus Interpretation », *Natural Language Semantics*, 1, 1992, pp. 75-116.
- Schubert, L.K. et Pelletier, F.J., « Generically Speaking, or, Using Discourse Representation Theory to Interpret Generics » in Chierchia, G. et al. (éd.), *Properties, Types and Meaning*, vol. II : Semantic Issues, Dordrecht, Kluwer, 1989, pp. 193-268.
- Smith, C., *The Parameter of Aspect*, Dordrecht, Kluwer, 1991.

- Swart, H. de, *Adverbs of Quantification: A Generalized Quantifier Approach*, Garland, New York, 1991/1993.
- « Aspect shift and coercion », *Natural Language and Linguistic Theory*, 16, 1998, pp. 347-385.
- « Circonstanciels temporels et aspect verbal : interactions dans les contextes épisodiques et habituels » in Vet, C., Flaux, N. et Stosic, D. (éd.), *Interpréter les temps verbaux*, Berne, Peter Lang, 2010, pp. 83-105.
- Tournadre, N., « Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 99.1, 2004, pp. 7-68.
- Van Geenhoven, V., « For-adverbials, frequentative aspect and pluractionality », *Natural Language Semantics*, 12, 2004, pp. 135-190.
- « Atelicity, pluractionality and adverbial quantification » in Verkuyl, H. de Swart, H. et van Hout, A. (éd.), *Perspectives on Aspect*. Dordrecht, Kluwer, 2005, 107-124.
- Vet, C., *Temps, aspects et adverbies de temps en français contemporain*, Genève, Droz, 1980.
- Vlach, F., « La sémantique du temps et de l'aspect en anglais », *Langages*, 64, 1981, pp. 65-79.
- Vogeleer, S., « La lecture habituelle : quantification, atélicité et nombre », *Verbum*, XXIX 3-4, 2007, pp. 259-272.